



30%

des utilisateurs des transports en commun sont en situation de mobilité réduite

Accessibilité

TRANSPORTS EN COMMUN SUR LA BONNE VOIE

Depuis 2008, 50 millions d'euros ont été investis dans le Grand Lyon pour rendre accessibles tram, bus et métro. Bilan d'actions.

Personne en fauteuil roulant, papa avec poussette, mal voyant... Plus de 30 % des utilisateurs de transports en commun dans l'agglomération sont en situation de mobilité réduite permanente ou temporaire. Pour rendre accessibles les 4 lignes de métro, les 5 lignes de tramway, les 1000 bus et plus de 6500 arrêts, le Syndicat des transports de l'agglomération lyonnaise (Sytral) a investi 50 millions d'euros depuis 2008. Et 10 millions supplémentaires seront mobilisés d'ici à 2015, date à laquelle la loi oblige les transports et les bâtiments publics à accueillir tout le monde sans exception.

D'ores et déjà, le tram lyonnais est en règle avec la réglementation. Les 85 rames du réseau sont équipées de planchers bas et de seuils rétractables qui permettent de combler l'espace entre le quai et le trottoir. À l'intérieur, on se repère

facilement grâce aux annonces visuelles et sonores qui indiquent la fermeture des portes. Et les arrêts sont tous dotés de dalles podotactiles signalant la proximité du quai. Quant à la télécommande piétonne fournie par le Grand Lyon aux personnes mal voyantes, elle permet d'activer l'annonce du numéro de la ligne et sa destination dans les stations desservies par des lignes différentes. Un service également proposé pour les bus, dont 85 % de la flotte est équipée de planchers bas avec palettes rétractables, de portes larges et de boutons accessibles aux utilisateurs de fauteuil roulant. Enfin, toutes les stations de métro disposent d'ascenseurs sonorisés et de boutons en relief et en braille. Le dernier, station Ampère, est en cours d'aménagement. D'ici fin 2014, comme sur la ligne D, les lignes A et B seront équipées de palettes rétractables pour faciliter l'accès à bord.

Dalles podotactiles signalant la proximité du quai dans le métro.



Le témoignage de Rudy

qui se déplace en fauteuil roulant et voyage un peu partout en Europe avec son frère Julien.



Contrairement à Paris ou à d'autres grandes villes françaises, il est plus facile pour une personne en fauteuil

de se déplacer à Lyon... sauf dans le métro. Les stations ont un ascenseur mais l'accès aux rames reste problématique. Seule la ligne D est équipée d'une palette rétractable comblant la différence de niveau entre le quai et la rame. Les trams sont accessibles très facilement grâce à leurs planchers bas et leurs portes d'entrée larges. Leur intérieur est assez spacieux avec quatre places réservées aux personnes à mobilité réduite. Les bus se sont aussi nettement améliorés ces dernières années, c'est appréciable ! Il y a des rampes et des palettes d'accès et même un emplacement réservé. J'aimerais bien maintenant que les TCL pensent à installer des ceintures de sécurité, comme dans les bus espagnols et italiens. »



Décines

D'une rive à l'autre

Ça y est ! A Décines, piétons et cyclistes peuvent franchir le canal de Jonage en toute sécurité. Depuis quelques jours, ils ont leur propre passerelle, située à proximité du pont de Décines, reliant le centre-ville au quartier du Marais et au Grand-Parc Miribel Jonage. Unique en France, cet ouvrage d'art en béton et métal repose sur une pile centrale, tandis que ses 140 mètres de longueur sont rythmés de câbles de suspension. Cette passerelle est intégrée au projet de l'Anneau bleu.